

Compte rendu du conseil d'école vendredi 12 février 2016

Présents:

- Les délégués des parents d'élèves: Mme Charlier-Douillé, Mme Bellancourt, Mme Taurel, Mme Rolland, Mme Mouzer
- Mme Plateaux Valérie : EVSi
- Mme Cadiou (DDEN)
- Les représentants des communes: M. De la Gravière (Maire), M. Drouard et M Jovet (Châtel-Censoir), Mme Dubois (Asnières/Bois), M.Chene (Maire, Lichères/Yonne) et M Berthelot (Maire, Bois d'Arcy) .
- L'équipe enseignante: Mme Augustin, M. et Mme Berthelot, Mme Jozon et Mme Martin

Excusés:

- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Bontems.(enseignante), le RASED, Mme Berthiaux (Atsem), M. Delamare et Mme Toussaint (délégués des parents).

Absents : les communes de Brosses et Merry/Yonne

I. Ouverture de séance. Présentation du conseil d'école.

Les délégués des parents d'élèves et la municipalité de Châtel-Censoir ont été reçus courant janvier par le directeur pour préparer ce conseil.

II.

Approbation du conseil d'école du 16 novembre 2015 à l'unanimité.

III. Etat d'urgence / PPMS / Vigipirate et mesures de sécurité

La circulaire 2015-206 rappelle le contexte qui a conduit à déclarer l'état d'urgence et de maintenir le plan Vigipirate à un niveau élevé sur l'ensemble du territoire.

L'objet de cette circulaire est de rappeler la mobilisation des services de l'État afin de protéger les élèves et les personnels et de décliner les dispositifs de prévention :

- Surveillance de la voie publique et des abords immédiats
- Gestion des flux aux entrées et sorties des écoles et établissements scolaires
- Plan particulier de mise en sûreté et diagnostic sécurité
 - Mise à jour des PPMS
 - **Mesures de sécurité dans le 1^{er} degré** (sécurisation des abords, contrôle des entrées et des sorties, connaissance des consignes de sécurité...)
 - Exercices de sécurité : incendie et mise en sûreté (PPMS)
 - Plans des locaux scolaires.

Cette circulaire donne des délais (30 jours) pour que les écoles et établissements scolaires se mettent en conformité avec l'élaboration de leur PPMS, et que des exercices d'évacuation incendie ainsi que des exercices de mise à l'abri soient réalisés dans les meilleurs délais. (Évacuation incendie : 3 exercices par an ; PPMS : 2 mises à l'abri par an).

Un exercice de mise à l'abri aura lieu au cours de la semaine de rentrée.

La fiche bilan des exercices, le plan de l'école et les annexes au PPMS seront transmis en mairie et à la DSDEN.

IV. Organisation pédagogique et prévision d'effectifs.

A ce jour : PS-MS : 16 / GS-CP : 23 / CE1-CE2 : 21 / CM1-CM2 : 17 soit effectif total : 77
(-3 depuis septembre)

Les enseignants soulignent qu'il y a un taux élevé d'enfants en grande difficulté dans leur classe. L'équipe pédagogique, en liaison avec le Rased et les familles, se réunit régulièrement pour faire la synthèse des actions et des dispositifs à mettre en place pour aider ,au mieux, chaque enfant.

Rentrée 2016/2017 : 11 départs et 8 entrées.

Le directeur rappelle les enjeux de la classe de CP et les besoins spécifiques des élèves de maternelle. Dans le contexte de la classe de GS-CP, il souhaite vivement la création d'un poste d'ATSEM pour un volume horaire de 17 heures hebdomadaires.

Mme Berthiaux dont le service est actuellement organisé avec les classes de PS-MS et GS-CP pourrait alors être affectée à temps plein avec les PS-MS.

Avec le soutien du conseil d'école, le directeur, sur la base d'un projet qui sera présenté à la DSDEN et au conseil municipal de Châtel-Censoir, propose d'étudier la possibilité d'accueillir des TPS (moins de trois ans) dès la rentrée prochaine.

Frais de scolarité : 643 € / élève ; Le Maire de Châtel-Censoir explique que ces frais ont été recalculés récemment et qu'ils ont légèrement baissé. Afin de ne pas nuire aux dérogations de secteur, le directeur de l'école souhaite qu'une réflexion continue d'être menée, avec les municipalités, à propos du montant des frais de scolarité.

V – Vie scolaire et projet d'école:

M. Berthelot rappelle au conseil les grands axes du Projet d'école et présente les actions envisagées dans ce cadre en 2015.2016 : dispositif d'aide aux enfants en difficultés (APC) , utilisation de l'ENR avec préparation au B2i en partenariat avec le Club Informatique Asquinois, séances d' EPS au gymnase inter-communal de Montillot, cycle natation à la piscine d'Avallon (financement CCAVM). Les classes maternelle et de CM1-CM2 participent au concours littéraire des « Incorruptibles » . Les élèves de cycle 3 participent au concours mathématiques « Kangourous ». Pour l'ensemble des classes : opération « Grande lessive » au mois de mars. M.Berthelot souhaite, pour cette action, mobiliser, aux côtés des élèves, les associations locales et la maison de retraite.

Prévue pour la journée de la laïcité, l'opération « bancs de l'amitié » a été reportée faute de soutien technique.

Mme Jozon confirme le projet de séjour découverte de la classe de CM1/CM2 qui se déroulera du 6 au 11 juin à Plouha (Bretagne). Le financement sera assuré à part égale par la coopérative scolaire, les municipalités et les familles.

Le conseil se félicite du succès de la journée « parentalité » organisée début février à Châtel-Censoir

VI - Coopérative Scolaire :

Présentation du bilan financier et des actions organisées par **la coopérative scolaire** par Mme Martin, mandataire : vente de porte-clés, de calendriers, participation au marché de Noël, soirée tartiflette, vente des photos scolaires, loto des parents d'élèves et kermesse de fin d'année. Les comptes sont équilibrés. L'équipe pédagogique remercie les parents pour leur investissement.

VII – Projet de déménagement du centre de loisir « Les Zoulous ».

M. De la Gravière présente au conseil le projet de maison médicale inter-communale à l'étude avec la commune de Châtel-Censoir, ce projet envisage la possibilité d'installer les professionnels de santé dans les locaux du Centre de Loisir, rue Cotteau qui seraient réaménagés en plate-forme médicale. L'ensemble de la structure de loisir « Les Zoulous » pourrait alors être déménagé et installé sur le site de l'Ecole Primaire, route de la chatonnière.

Sans remettre en question la pertinence et l'intérêt d'un tel projet, le conseil des maîtres , réuni le 5 février, a émis un avis défavorable: problèmes de « lisibilité et de repères pour les élèves », nouvelle organisation à mettre en place en plus des NAP, partage des locaux et du matériel, rangements, entretien, frais de fonctionnement ...

Le conseil d'école étant amené à être consulté sur toutes les questions relatives à la vie de l'école, le directeur propose à l'assemblée de se prononcer et de voter un avis sur l'implantation « sans aménagement et dans les conditions actuelles » du centre de loisir « Les Zoulous » dans les locaux de l'Ecole Primaire. Le conseil d'école émet un avis défavorable à ce projet : 14 voix contre et 4 abstentions.

L'assemblée souhaite également que des solutions alternatives pour l'ensemble de ce projet soient étudiées, en concertation avec toutes les parties concernées.

Questions diverses :

M.Berthelot remercie la municipalité pour les travaux et investissements réalisés dans l'école : caisses de tri, étagères, réfrigérateur de la tisanerie, dictionnaires des CE2, nouveau copieur (en regrettant toutefois la couleur!) et intervention de M.Blanchart pour l'ENR.

M.Berthelot demande que soit vérifié les réglages de l'eau chaude sanitaire (brûlante!) et la pression de sortie des robinets « presto ».

L'équipe pédagogique souhaite que l'achat des dictionnaires, de rideaux, de nouveaux porteurs (vélos, trottinettes ...) et de jeux de cour soit budgétisé pour 2016.

Les délégués des parents souhaitent l'aménagement d'une « bordure » trop haute, côté VVF, sur la route du parking de l'école. Le passage a bien été élargi mais pas suffisamment abaissé.

M. le Maire de Châtel-Censoir rappelle que les nouvelles règles de stationnement et de la circulation sur le parking seront mises en place prochainement.

Le compte-rendu de la séance sera envoyé aux membres du conseil et consultable sur le site internet de la commune.

La séance est levée à 19h30

SIGNATURES :